

## Herbe molasse

Herbe à miel, herbe à molasse, mélinis

**Nom scientifique** *Melinis minutiflora*

**Synonymes** *Panicum minutiflorum*

**Famille** Poaceae



Photos: CBNM (SC) - Wikimedia commons (Forest Kim Starr CC3.0)

## DESCRIPTION

- Allure générale** Herbacée annuelle au port dressé soutenue par une tige robuste. Plante pouvant atteindre 2 m de hauteur, poussant en touffe et produisant des stolons.
- Feuilles** Feuilles vert terne, linéaires, 5 à 17 cm de long pour 0,5 à 1,3 cm de large environ, simples, engainantes, recouvertes de poils glanduleux et collants. Les marges sont ciliées et les nervures parallèles. Les feuilles peuvent atteindre 30 cm de longueur.
- Fleurs** Panicules roses à violettes assez lâches au moment de la floraison (plus compact lors de la fructification) et dressées de 10 à 30 cm de long. Les épillets sont glabres et munis de longues arrêtes poilues. Seule la fleur supérieure est fertile.
- Fruits**
- Graines** Petites graines sèches appelées caryopses en forme de fusée.
- Caractéristiques** Grande herbe dressée aux feuilles poilues et collantes formant des touffes denses odorantes et inflammables. L'aspect de l'espèce varie en fonction des conditions du milieu.



## ÉCOLOGIE

### Mode de reproduction

Semis des graines et reproduction végétative par développement des stolons.

### Mode de dissémination

Dissémination des graines par le vent. Développement de nouvelles colonies par la croissance des stolons. L'homme participe à sa propagation en la plantant pour améliorer les pâtures.

### Conditions de développement

Espèce pionnière des milieux ouverts à secondarisés ou incendiés. Apprécie les zones sèches et humides de basse, moyenne et haute altitude, de 0 à 2000 m. Ne tolère pas le sel, ni le surpâturage.

## DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE



Source: Mascarine Catediana

**Aire d'origine** Afrique tropicale, Afrique du Sud, Madagascar, Comores.

## ÉTAT D'INVASION À LA RÉUNION

**Réunion** Espèce dont la répartition à La Réunion couvre principalement dans le quart nord ouest sur la zone de Saint Denis, La Possession et jusqu'au cirque de Mafate. Elle colonise peu à peu les zones de savanes et de pelouses des Hauts de l'Ouest jusqu'à 1000 m d'altitude

**Monde** Plante envahissante en Polynésie Française, aux Galápagos, en Floride, à Hawaii et en Nouvelle-Calédonie, Iles Ascension, Australie, Micronésie, Papouasie Nouvelle-Guinée, Wallis et Futuna, Caraïbes, Venezuela, Brésil, Colombie.

Sites à consulter:

<http://www.issg.org/> <http://www.feedipedia.org> <http://www.ctahr.hawaii.edu>

<http://www.tropicalforages.info>

## IMPACTS

Espèce qui forme des couverts monospécifiques sur de grandes étendues empêchant le développement de la flore indigène. Bien qu'il s'agisse d'une espèce dont la dissémination est principalement le fait de son usage comme plante fourragère, elle reste finalement peu appétante et peu consommée par rapport à des espèces plus adaptées. Elle résiste bien aux feux et profite de ces derniers pour renforcer ses peuplements au détriment des espèces natives. C'est une plante pionnière qui a une forte capacité à se développer sur des sols pauvres.

Cette plante pyrophile peut augmenter l'intensité et la fréquence des incendies. Elle représente un risque pour la planète des Benares.

## USAGES



Plante fourragère qui a la réputation dans certains pays de faire fuir les tiques et les serpents grâce aux huiles essentielles qu'elle contient.

## RÉGLEMENTATION / programme de lutte

Cette plante fait partie des espèces de la liste des plantes exotiques envahissantes à La Réunion, définie par le CBNM. Elle ne fait pas l'objet de programme de lutte particulier.